

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.
9 — 02 — — Omnibus.
1 — 45 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Plusieurs journaux italiens, notamment le *Movimento*, annoncent que Garibaldi et un certain nombre de ceux qui ont organisé les bandes révolutionnaires seront traduits en justice, sous la prévention d'avoir exposé le pays au péril d'une guerre contre une puissance étrangère.

D'un autre côté, on assure que Garibaldi aurait déclaré au gouvernement italien qu'il est dans l'intention de se retirer en Amérique avec ses fils.

Enfin quelques journaux disent, sous toute réserve, que les deux fils de Garibaldi se seraient échappés et se tiendraient cachés aux environs de Florence.

La *Gazette officielle*, de Florence, nie formellement que le gouvernement du roi Victor-Emmanuel ait reçu aucune intimation de retirer les troupes italiennes du territoire pontifical. Les avantages de l'initiative appartiendraient ainsi exclusivement au gouvernement italien.

Les journaux italiens du 5 novembre signalent l'agitation très-vive qui règne en Italie, provoquée par l'intervention des troupes françaises à Mentana et l'arrestation de Garibaldi.

Une lettre des généraux garibaldiens, Fabrizzi, Menotti, Missori, etc., dénonce l'arrivée des troupes françaises fraîches, vers le milieu de la bataille, et dit que « l'armée pontificale aurait été inévitablement battue, si

l'armée française, avec ses fusils Chasse-pot, n'était venue à son secours. »

Nous lisons dans le *Siècle* :

« La *Presse* annonce que, conformément à des instructions venues de Florence, le général de la Marmora a demandé au ministre des affaires étrangères que les troupes françaises fussent rappelées de Rome.

« Le gouvernement italien se fonde sur ce que c'est lui qui a désarmé et arrêté Garibaldi, ses fils et ses volontaires, et sur ce qu'il a déferé en tous points aux vœux du cabinet des Tuileries. L'envoyé de Victor-Emmanuel représente que la sûreté du pape et l'intégrité de son territoire ne peuvent plus être menacées. La présence d'une armée française à Rome et sur le territoire pontifical est donc sans objet.

« M. de Moustier a dû en référer à l'Empereur. Le maintien ou le rappel de nos troupes est à l'ordre du jour dans les conseils du gouvernement. »

D'autre part, on écrit de Paris à l'*Indépendance belge* :

« La situation qui se dégage des événements qui viennent de se produire en Italie est celle-ci : La France n'a aucune envie de s'en aller des Etats du Pape et elle y restera jusqu'à ce que les affaires de Rome aient trouvé leur solution, soit par une conférence, soit par une entente du gouvernement français avec celui d'Italie. Vous admettez que ni l'une ni l'autre de ces éventualités n'est près de se réaliser et que nos troupes auront le temps de s'acclimater de nouveau dans ce beau pays.

« Pour mettre sa conduite en harmonie avec

les promesses faites par la fameuse circulaire de M. de Moustier, le gouvernement déclarera que la sécurité des Etats du saint-père exige la prolongation de l'occupation française. Afin de ne pas trop brusquer le sentiment des Italiens et pour venir en aide au cabinet de Florence dans les grandes difficultés qu'il a à traverser, on se résoudra probablement à évacuer la ville de Rome, en se bornant à l'occupation du port de Civita-Vecchia, comme je vous l'ai indiqué dans ma lettre d'hier. Déjà on a fait entrevoir cette concession au gouvernement italien, sans en avoir pris l'engagement cependant. On dit qu'on s'en ira, mais on n'indique point l'époque de cette évacuation partielle, tout en promettant qu'elle se fera aussitôt que possible. »

Nous apprenons qu'après le combat de Mentana et la retraite de l'armée italienne, Frosinone, Velletri, Viterbe et Acquapendente ont été successivement réoccupés par les troupes pontificales, auxquelles ont été joints quelques détachements de troupes françaises.

La tranquillité est sans doute rétablie dans les Etats pontificaux, qui sont évidemment à l'abri de toute nouvelle attaque de la part des bandes révolutionnaires. Néanmoins, il n'est pas exact, comme le prétendent certains journaux, que tous ceux qui ont pris part à la dernière invasion aient quitté le territoire romain. Il reste sur certains points quelques agitateurs qui cherchent à exciter encore des mouvements populaires, et, bien que le bon esprit des populations enlève toute chance de succès à ces agitations, il est cependant nécessaire de surveiller encore pendant quelque

temps les menées des révolutionnaires.

Nous croyons donc savoir que, jusqu'à ce moment, dans un esprit de prévoyance qu'expliquent les détails qui précèdent, aucun ordre n'a été encore donné aux troupes françaises de se replier sur Civita-Vecchia, ainsi que l'annoncent certains journaux.

On lit dans le *Moniteur* :

On nous écrit de Milan que les désordres dont cette ville a été le théâtre dans la soirée du 5 novembre avaient été fomentés par le parti mazzinien. Plusieurs centaines d'individus, payés et recrutés parmi les gens sans aveu de Milan ou venus du dehors, ont parcouru la ville en poussant des cris séditieux. La garde nationale, qui s'était immédiatement dirigée vers la galerie Victor-Emmanuel et le consulat général de France, devant lequel s'étaient formés des attroupements hostiles, a été assaillie par des injures et reçue à coups de pierres; néanmoins il lui a suffi d'adresser à la foule les sommations légales pour la disperser.

Sur la place de la Scala, les gardes de police et les carabiniers royaux ont dû faire usage de leurs armes contre des émeutiers armés de pistolets et retranchés derrière quelques barricades. Personne n'a été tué ni d'un côté ni de l'autre. A minuit l'ordre était rétabli, et des patrouilles de hussards et de bersagliers ont opéré l'arrestation d'un certain nombre d'individus qui ont été depuis lors déferés aux tribunaux.

Des démonstrations du même genre, mais sans importance, ont eu lieu le 5 et le 6 à Turin; la tranquillité a été maintenue par de simples mesures de police.

FOLLETON.

18

LISA

Par MARIN DE LIVONNIÈRE.

(Suite.)

Lorsque Maubert arriva, la baronne jouait négligemment avec un gros perroquet à qui elle avait donné un anneau d'or. La bête emplumée, trouvant l'objet trop dur pour le grignoter, le trempait dans l'eau de sa mangeoire, puis essayait de l'entamer; ne réussissant pas mieux que la première fois, il le trempait de nouveau, puis le grignotait encore, et cela toujours à recommencer. L'exercice dura le temps nécessaire pour qu'il fût bien constaté que la personne qui prenait tant de plaisir à le considérer avait l'âme parfaitement libre de tout souci.

Enfin, Mme d'Arsoix voulut bien apercevoir Maubert. Elle reprit l'anneau et écarta un peu le pied du perroquet.

« Tenez, Maubert, dit-elle, voici l'argent et le papier. »

Maubert avança la main, compta les billets, les

mit dans son portefeuille, déplaça le papier, le lut minutieusement, le présenta au jour comme pour s'assurer qu'il n'avait aucune altération, le plaça enfin à côté des billets, et remit le portefeuille dans sa poche; tout cela avec une lenteur affectée et un grand luxe de précautions offensantes.

Pendant ce temps-là Mme d'Arsoix jouait avec son perroquet, et paraissait ne faire aucune attention au manège du subalterne.

« Maintenant, dit Maubert, si madame la baronne veut me faire connaître son jour et son heure ?

— Ah ! bien, voyons : demain serait-ce possible ?

— Demain soir, oui, s'il ne s'agit que d'aller à Jersey. En partant tout de suite après le dîner, on peut arriver vers dix heures à Pontorson; la mer sera haute; je connais là deux ou trois patrons de bateaux qui me prennent souvent du gibier pour les files anglaises; ils nous porteront à quelques lieues au large sur la route du bateau à vapeur de Granville à Jersey; de cette façon, pas besoin de passe-ports, ni vu ni connu, on part et on arrive sans que personne s'en mêle.

— Votre plan est excellent, dit Mme d'Arsoix. Mais vous prendrez des chevaux et une voiture de poste; il ne faut pas qu'on puisse élever le moindre

souçon.

— Madame la baronne me permettra de lui dire que ce serait le meilleur moyen pour tout faire manquer. Je ne veux point de postillons qui regardent et écoutent, point de relais où l'on s'arrête. Quant aux soupçons : quels soupçons ? Est-ce que je ne fais pas atteler souvent sans demander les ordres de madame ? Demain je pars, je fais ce qui me convient, madame l'ignore, madame ne sait pas même ce que sont devenus la voiture et les chevaux. Au bout de quatre ou cinq jours, Pierre ou Paul viennent dire à Cerqueux qu'il y a une voiture et des chevaux à l'auberge de la *Croix-Blanche*, à l'entrée de Pontorson; on les envoie chercher, et voilà tout.

Mme d'Arsoix réfléchit pendant une minute, puis elle fit un signe de tête affirmatif.

« Soit, dit-elle, prenez une voiture et des chevaux ici; mais ne faites atteler qu'au moment du départ, et recommandez bien qu'on ne me préviene pas.

— J'attellerai moi-même, ça c'est mon affaire. Mais j'ai besoin d'être aidé ailleurs.

— Aidé ! Maubert, y pensez-vous ! ne vous faites aider que par le docteur Ruelland.

— Pardon, madame la baronne, j'ai besoin d'être

aidé par tout le monde au contraire : il faut qu'il y ait ici demain soir du bruit, du mouvement, quelque chose comme une fête; il faut qu'on aille dehors, qu'on se promène longtemps, qu'on ne rentre au château que vers onze heures.

— Ah ! je comprends : eh bien, il y aura illumination dans le bois, on prendra le thé à la chaumière.

— Enfin, une dernière chose, et la plus importante. Il faut que madame la baronne ait la bonté de ne pas quitter le château un seul instant. Sir Burfrey montre je ne sais quoi dans des livres, l'anglais, je crois, à Mlle Lisa, souvent il lui donne une leçon le soir; peut-être, demain, ne la voyant pas au bois, viendra-t-il ici la chercher; que madame veuille bien rester dans le salon, afin d'empêcher sir Burfrey de monter à la chambre de Mlle Lisa, il ne saurait passer par ailleurs si la porte de la lingerie est fermée.

— Oui, c'est juste, j'aurai la migraine. — Maintenant avez-vous tout prévu ? je ne veux ni cris ni scandale.

— Il n'y aura pas plus de bruit qu'au fond d'un puits, pourvu que Mlle Lisa soit au bois quelques minutes avant les autres.

Les nouvelles des Etats-Unis du Sud sont peu rassurantes. La population de couleur serait fort agitée, et l'état des esprits donnerait à craindre une insurrection générale.

Voici, d'après le *Moniteur*, le discours que l'ambassadeur d'Angleterre a adressé à l'Empereur :

« Sire,

» La reine, mon auguste souveraine, en me conférant l'insigne honneur de la représenter auprès de Votre Majesté Impériale, m'a tout spécialement chargé d'exprimer de nouveau les sentiments d'estime et d'affection dont elle est animée envers la personne de Votre Majesté.

» La reine m'a commandé en même temps, Sire, de rappeler à Votre Majesté tout le désir qu'elle éprouve de voir se perpétuer tant la gloire de votre règne que la prospérité de la nation française.

» Les relations cordiales qui existent déjà depuis tant d'années entre les gouvernements de la France et de la Grande-Bretagne ont puissamment contribué au bien-être des deux pays et au bonheur, j'ose le dire, du monde entier. Les ordres de la reine me prescrivent surtout de ne rien épargner pour maintenir et consolider ces relations.

» En remettant entre les mains de Votre Majesté Impériale les lettres qui m'accréditent auprès d'elle en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, je viens instamment solliciter son indulgence en faveur des efforts que je ne cesserai de faire pour mériter son approbation. »

L'Empereur a répondu :

« Monsieur l'ambassadeur,

» Je suis touché des sentiments que vous m'exprimez au nom de la reine d'Angleterre. J'en sais tout le prix, et, de mon côté, j'y réponds par un sincère attachement à sa personne et à sa famille.

» Dès le commencement de mon règne, une de mes constantes préoccupations a été d'entretenir avec la Grande-Bretagne les relations amicales qui ont déjà porté tant de fruits.

» Je ne doute pas que vous ne vous employiez à maintenir des rapports si utiles au progrès de la civilisation et à la paix du monde.

» Le souvenir de votre père et vos qualités personnelles vous assurent parmi nous l'accueil le plus sympathique. »

Les journaux de Rome et d'Italie donnent aujourd'hui sur le combat de Mentana des détails. Nous publions ceux que donne le *Journal de Rome*, du 4, en les laissant toutefois sous sa responsabilité :

« Hier, une forte colonne de troupes françaises et pontificales a marché sur Monte-Rotondo, pour en déloger les garibaldiens sous les ordres de Garibaldi lui-même et de ses fils.

» Dans les plaines de Mentana, près de Monte-Rotondo, ces troupes ont rencontré les garibaldiens qui, bien qu'au nombre de 10,000 et ayant de l'artillerie, ont dû, après un combat long et acharné, abandonner leurs positions à leurs intrépides assaillants. Ils ont laissé 200 des leurs entre les mains des troupes, et ils ont essuyé de très-graves pertes. D'après la manière de manœuvrer, même en ce qui concerne l'artillerie, on ne peut que conclure que la majeure partie de ces bandes ne soit composée de soldats réguliers, travestis en garibaldiens.

» De notre côté, tant dans la troupe française que dans la troupe pontificale, on a à déplorer environ 80 soldats hors de combat. La colonne poursuit ses opérations.

» A ce moment nous parviennent les nouvelles ci-après : Le résultat de la journée d'hier a été plus brillant et plus décisif qu'il ne l'avait semblé du premier abord, même ayant égard au nombre excessivement plus fort des garibaldiens. Leurs forces s'élevaient à 15,000 hommes. Les bandes qui occupaient Mentana, découragées par les très-graves pertes subies hier, et enveloppées de tous côtés, se sont rendues ce matin, tandis que d'autres qui s'étaient fortifiées à Monte-Rotondo ont déposé pour la plupart leurs armes et se sont retirées de nuit dans la direction de Corèse.

» Le 1^{er} régiment de ligne français et le bataillon de chasseurs qui se trouvaient à l'extrême droite de la colonne franco-pontificale, sont entrés ce matin à Monte-Rotondo accueillis par la population aux cris de : Vive Pie IX ! Vive la France !

» D'après les renseignements parvenus ici, les troupes françaises ont eu de 50 à 60 hommes hors de combat, parmi lesquels quatre officiers blessés. Les pertes des troupes pontificales sont peut-être plus fortes. Nous avons à déplorer la mort du capitaine Deveaux ; cinq officiers ont été blessés. Les pertes des garibaldiens s'élèvent, autant qu'on le sache jusqu'ici, à plus de 400 hommes tués ou blessés. La plupart des blessés sont tombés au pouvoir de nos troupes, qui auraient fait beaucoup plus de prisonniers, si elles n'avaient pas craint d'en être embarrassées. Au pouvoir des troupes est restée l'artillerie qu'avaient les garibaldiens. Inutile d'ajouter que tous les corps des deux milices ont montré une noble émulation et un enthousiasme digne en tous points de la sainte cause que les deux armées défendaient ensemble. »

Le ministre de la guerre n'a reçu jusqu'à présent aucun rapport officiel détaillé sur l'affaire de Mentana. Il a seulement été informé, par une dépêche datée de Rome le 3 novem-

bre, qu'une colonne de 5,000 hommes était sortie de la ville le jour même pour aller attaquer les garibaldiens. Le général de Polhès commandait cinq bataillons français ; les troupes pontificales étaient sous les ordres du général Kanzler, pro-ministre des armes. A onze heures du soir, cet officier général annonçait que la colonne principale, qui avait marché par la *via Nomentana*, avait refoulé l'ennemi sur le village fortifié de *Mentana*, après un combat sanglant de quatre heures, auquel avaient pris part les bataillons français. (*Moniteur* du 9.)

On lit dans le *Moniteur* du 10 :

Le maréchal ministre de la guerre a reçu du général de Failly, commandant le corps expéditionnaire à Rome, les dépêches télégraphiques suivantes :

Rome, 9 novembre 1867, dix heures du matin.

L'insurrection avait Monte-Rotondo pour quartier-général. Garibaldi avait organisé ses bandes et présidé en personne à leur concentration. Il était temps d'agir et de frapper un coup vigoureux. J'ai dirigé sur Monte-Rotondo une colonne pontificale forte de 5,000 hommes et une colonne française de 2,000 hommes (cinq bataillons).

La colonne pontificale a sollicité l'honneur de l'attaque principale ; la colonne française, formant la réserve, a appuyé l'attaque par un mouvement tournant sur les deux flancs.

Les troupes alliées, parties le 3 novembre à cinq heures du matin, se trouvèrent à une heure en présence des avant-postes ennemis. Un combat sérieux fut livré sous les murs de Mentana, village très-fort et bien retranché. Tout le monde fit bravement son devoir. Après un combat de quatre heures, la nuit approchant, les troupes pontificales (colonne du centre), appuyées par les ailes (troupes françaises), firent une attaque sur Mentana. La nuit ne permit pas de compléter le succès ; les deux colonnes convinrent de renouveler l'attaque le lendemain.

Le 4, au point du jour, le drapeau parlementaire fut hissé. La garnison de Mentana demanda à déposer les armes et à se retirer. Aussitôt nos troupes marchèrent sur Monte-Rotondo, qu'elles trouvèrent évacué. Les positions choisies par l'ennemi étaient très-fortes. Nos pertes se bornent à 2 hommes tués, 2 officiers et 56 hommes blessés. Celles de l'armée pontificale sont plus graves ; elle a eu 20 tués et 125 blessés.

Du côté des garibaldiens, 600 morts restés sur le champ de bataille ; les blessés sont en proportion. Les prisonniers ramenés à Rome s'élèvent à 1,600, et 700 ont été renvoyés à la frontière. Rome est complètement dégagée ; la tête de l'insurrection est écrasée ; le découragement est parmi les garibaldiens ; ils crient à

la trahison. Par contre, la joie est dans Rome ; toute inquiétude a disparu.

Le 6 novembre, la population romaine a fait aux troupes un accueil triomphal. Votre Excellence va recevoir un rapport plus détaillé. Notre présence à Rome était urgente pour la sauver ; je garantis la sûreté des Etats pontificaux contre les bandes insurgées. Nos fusils Chassepot ont fait merveille.

Rome, 9 novembre, 5 h. soir. — Nos troupes ont occupé Viterbe. Les bandes révolutionnaires l'avaient évacuée. Nos troupes ont été reçues par la population avec des acclamations frénétiques. Toutes les maisons étaient entièrement pavées.

Nous empruntons au journal *l'Union* l'extrait suivant d'une correspondance de Rome, sur le combat de Mentana :

« Les zouaves et les carabiniers suisses sont les deux corps qui ont le plus souffert ; le capitaine de Vaux, des zouaves, a été tué ; le commandant de Gastella, des carabiniers suisses, et M. Jacquemont, de Saint-Etienne, lieutenant aux zouaves, sont légèrement blessés.

» Le récit des prisonniers et des correspondances trouvées sur le champ de bataille, révèlent la malice des uns, l'aveuglement des autres et le repentir de plusieurs. Quelques morts garibaldiens portent sur leurs traits l'empreinte d'un désespoir qui fait frémir.

» Plusieurs sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ont prodigué leurs soins aux blessés sur le champ de bataille, où le docteur Ozanam partageait, avec les chirurgiens militaires des deux armées, la mission de panser les blessés.

» Si les deux armées française et pontificale ont rivalisé de courage et de dévouement pendant la lutte, il est juste d'ajouter que, tous les jours, elles rivalisent de courtoisie et de bons rapports l'une envers l'autre.

» Il y a, entre les officiers et les soldats, une estime et une confiance réciproques qui sont des gages de nouveaux succès. »

On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, d'arrestations qui ont eu lieu le 2 novembre au cimetière Montmartre, à la suite de cris proférés devant le tombeau de Godefroy Cavaignac.

Le *Moniteur* donne sur cette démonstration les renseignements qui suivent :

« Divers journaux ont publié, sur les incidents qui se sont produits le 2 novembre au cimetière Montmartre, des détails erronés qu'il importe de rectifier.

» Voici les faits dans toute leur exactitude :

» Quelques jours avant la fête des Morts, l'administration avait été informée par divers renseignements, auxquels venaient se joindre des avis publiés dans plusieurs journaux, qu'il s'organisait une démonstration qui, sous le prétexte de rendre honneur à une tombe, se

— Bien, c'est facile. A cette condition êtes-vous sûr du succès ?

— Je le garantis, si madame la baronne ne change rien à nos conventions.

— Tranquillisez-vous, Maubert, je ne change jamais. Vous recommanderez au docteur Ruelland de ne pas m'aborder une seule fois demain. Quant à la dot, il a ma parole : quatre-vingt mille francs ; quarante mille, huit jours après le mariage, le reste au bout de six mois, puisque j'ai donné un autre emploi à une partie de la somme que j'avais mise en réserve.

« Vous n'avez plus rien à me dire, Maubert ?

— Non, madame la baronne, sinon que je souhaite beaucoup de prospérité à madame la baronne.

— Allez, Maubert, c'est bien, j'y pourvoirai. »

XV.

Lorsque deux joueurs quittent le tapis vert, ils savent parfaitement, en comptant leurs espèces, qui perd et qui gagne. Mais quand deux esprits luttent de haine, d'astuce et d'audace là où il n'y a ni dés, ni cartes, ni pions pour décider des coups, tel croit souvent avoir quinte et quatorze, qui se trouve à la fin bel et bien capot.

Dix minutes après l'entretien que nous venons de rapporter, Mme d'Arsoix l'œil serein, l'air dégagé, rentrait dans le salon. « J'ai essayé une dernière insolence, se disait-elle intérieurement, mais c'est fini, l'affaire est liquidée ; bien qu'il m'en coûte une grosse somme, mon seul tort a été de ne pas faire ce sacrifice un peu plus tôt. »

L'heure du dîner approchait. Les hôtes de Cerqueux revinrent successivement, ceux-ci de la Roche-Léhan, ceux-là du jardin, les derniers de leur chambre où, dans la solitude, ils avaient tant bien que mal pansé leurs plaies d'amour-propre ou couvé d'aventureux projets. Pas un des personnages présents qui n'eût un souci, pas un qui ne le cachât avec soin. De tous, le chevalier de Fogy, habitué à pousser à la hausse en faisant de l'optimisme quand même, fut celui qui réussit le mieux à dissimuler ses préoccupations. Pendant le dîner, il est vrai, certains perdreaux truffés obtinrent la part principale et trop légitime de son intérêt ; mais, une fois hors de table, il se mit en frais d'amabilité près des dames, querella sir Burfrey, prit Adrien à partie, parvint même à tirer de M. Le Burcier des hum ! d'approbation. Ludovic, seul, se tint sur son quant-à-soi. Les boutades du chevalier l'irritaient, il eût

voulu qu'à l'instar des jours précédents on fit une promenade, il espérait, de la sorte, trouver moyen de parler à Flavie. Deux ou trois fois il hasarda une proposition : on ne l'écoutait pas. Pour donner le branle, il quitta le salon et descendit au jardin ; personne ne le suivit.

Au bout d'une demi-heure environ, voyant que son exemple ne trouvait pas d'imitateurs, il se disposait à rentrer, lorsque, le long du mur du sous-bassement et dans l'ombre projetée par le château un homme vint à lui.

« Monsieur Ludovic de la Barte aime à se promener au frais ? dit l'homme.

— Oui, répondit Ludovic d'un ton de surprise... Ah ! n'est-ce pas vous, Maubert ?

— Peut-être, mais il vaudrait mieux parler moins haut.

— Bon, si j'avais su...

— Monsieur de la Barte voudrait aller à Jersey ?

— Oui. Ah ! très-bien : vous êtes décidé ?

— A peu près, la commission réglée.

— J'entends : il y a dix mille francs pour vous.

— C'est peu. Enfin, mettons dix mille francs, mais dans la main et avant de monter en voiture.

— Vous les aurez, Maubert.

— Suffit. Maintenant il y a une consigne : si on y manque, l'affaire manque, je m'en bats l'œil.

— Dites : tout sera exécuté de point en point.

— Alors voici : Demain soir, à huit heures précises, à l'entrée du chemin qui va du bois à l'avenue.

— Point de paquets, qu'on ne touche pas à une épingle ! — Que Joséphine ne soit prévenue qu'une heure avant le départ... et encore ! — D'ici là, point de chuchotements, point de causeries à part, point d'airs mystérieux ou inquiets.

— Cela va de soi, nous serons prudents.

— Prudents ! ça n'est pas si sûr. Déjà vous aviez envoyé chercher la voiture et les chevaux de la Barte. Une belle imagination ! faire venir ici des chevaux qui vont comme le vent, pour qu'on les mette à nos trousses ! Je prendrai bien les deux meilleurs de l'écurie ; mais dame, si on en amène d'autres ! Heureusement, c'est à moi que votre commissionnaire s'est adressé au retour ; je lui ai commandé de votre part de retourner à la Barte et de dire que la voiture ne doit arriver ici qu'à neuf heures du soir au plus tôt. Comme ça, pas de danger ; nous serons hors de portée. Maintenant, j'engage monsieur à quitter Cerqueux demain dans l'après-midi : Madame la baronne peut avoir des soupçons, elle serait à

proposait d'agiter l'opinion publique et de provoquer une manifestation au sujet des événements dont l'Italie est en ce moment le théâtre.

» Le commissaire de police chargé de la surveillance de ce quartier reçut pour instruction d'avoir à garantir contre toute tentative de désordre et de bruit les témoignages de piété que ramène annuellement la solennité de ce jour. Il devait maintenir le respect dû au cimetière, prévenir les rassemblements, faciliter la circulation et s'opposer, s'il y avait lieu, aux manifestations que l'on annonçait et qui étaient de nature à troubler l'ordre et à profaner la sainteté d'un lieu de recueillement et de prières.

» C'est autour du monument où repose le corps de Manin que l'on s'était donné rendez-vous.

» Vers midi, quelques personnes s'en sont approchées. Un seul garde de Paris était posté dans l'allée voisine; sa consigne était de maintenir la circulation libre.

» A une heure, le nombre des visiteurs augmentant, il a fallu placer un second garde, et bientôt après un troisième.

» Plus tard, dix sergents de ville leur furent adjoints, et vers trois heures, l'allée étant occupée tout entière, il fallut en appeler d'autres pour maintenir la circulation et inviter la foule à ne pas s'arrêter.

» Chacun avait pleine liberté de déposer des couronnes sur la tombe, et il en a été placé environ cent cinquante.

» Vers quatre heures, la foule, dont la composition donnait à la démonstration un caractère politique très-accusé, devenait considérable; bientôt elle se porta vers le tombeau de Godefroy Cavaignac, et, là, elle se massa de manière à rendre la circulation impossible.

» Assisté d'un de ses collègues et suivi de plusieurs sergents de ville, le commissaire de police se rendit alors au milieu du rassemblement, qui se composait de 5 à 600 personnes, et semblait se disposer à résister aux invitations de ses agents. Il s'avança, ceint de son écharpe, vers la foule et lui fit les trois sommations légales, prenant soin, dans l'intervalle de chacune d'elles, de s'adresser individuellement aux personnes les plus rapprochées, de faire appel à leur sagesse et de les presser de dégager les abords de la tombe. A ces invitations, demeurées inutiles, ont succédé des injonctions formelles et la déclaration qu'il allait être fait usage de la force.

» Aucun compte n'a été tenu de ces paroles; des murmures se sont élevés et le droit du représentant de la loi a été contesté. Les agents sont alors intervenus, prenant par le bras les plus récalcitrants et les faisant s'éloigner.

» A ce moment, des cris ont été poussés: A bas la police! Vive l'Italie! Vive Garibaldi! etc. On a dû arrêter quelques-uns des promoteurs; d'autres ont pris leur défense et se sont emportés jusqu'à insulter les agents et les magis-

trats qui les dirigeaient. Vingt individus ont été arrêtés par les sergents de ville et conduits au poste voisin.

» Tels sont les faits, constatés par les procès-verbaux réguliers et authentiques, déferés à la justice. »

Pour les articles non signés: P. GODÉT.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* publie un arrêté du préfet de la Seine, relatif au prix du pain.

On sait qu'aux termes du décret qui a établi la liberté de la boulangerie, toutes les fois que le prix pour le kilogramme de pain de première qualité dépassera 50 centimes, d'après les appréciations de l'administration municipale, la Caisse de la boulangerie doit supporter l'excédant. Cette éventualité se trouvant aujourd'hui réalisée, le préfet, dans l'arrêté que nous signalons, détermine à quelles conditions se fera, entre les boulangers et la ville, le règlement des différences, de façon à ce que la population n'ait jamais à payer plus de 50 c. pour le kilogramme de pain de première qualité, et de 42 centimes pour le kilogramme de pain de deuxième qualité.

— De nouvelles émeutes ont éclaté en Angleterre. A Barnstable (comté de Devon), deux mille individus ont démoli les boutiques des bouchers et des boulangers, et ont attaqué les moulins de mouture.

— La *Correspondance*, de Vienne, sur la foi de récentes informations, dit que la remise prochaine de la dépouille mortelle de l'empereur Maximilien à l'amiral Tegetoff paraît désormais assurée.

— La fièvre bleue, tel est le nom donné par le *Courrier des Etats-Unis* à une maladie toute neuve qui apparaît sur l'horizon, et vient ajouter des douceurs aux grâces dont il plaît à la Providence de favoriser l'humanité. C'est le trois-mâts *Minnesota* qui arrive tout exprès de Liverpool avec 758 passagers, — rien que cela, — pour apporter à New-York la *fièvre bleue* d'outre-mer.

Il est vrai qu'il peut bien naître des fièvres de toutes les couleurs dans un entassement de 758 créatures humaines dans une boîte où 200 personnes seraient mal à l'aise.

Mais peu importe aux armateurs; autant il peut tenir d'hommes, de femmes et d'enfants arrimés, tant bien que mal dans la calle d'un bateau, autant on en fourre, sans s'inquiéter de l'espace, de l'air, de l'eau, de la propreté et du reste.

En fait, c'est le 16 de ce mois que le *Minnesota* est arrivé, ayant eu nombre de morts dans la traversée, et ayant encore une masse de malades à bord.

Naturellement la Santé a mis le navire en

quarantaine, mais personne n'a pu jusqu'ici définir la nature du mal.

Suivant certains médecins, c'est une variété du choléra; mais le pouls est modéré, et la peau est chaude: ce n'est pas le choléra.

Suivant d'autres, c'est la fièvre typhoïde, mais le cerveau est libre et il n'y a pas de congestion apparente: ce n'est pas la fièvre typhoïde.

Suivant d'autres encore, c'est la fièvre jaune, mais la face est bleue, et il n'y a pas de vomissements.

Ce n'est pas la fièvre jaune. Enfin, il y a un peu de tout, un véritable arlequin morbide, mais pas de caractère bien défini, si ce n'est celui d'un mal encore inconnu qui, jusqu'ici, défie les notions de la science; tout le monde y perd son latin, et l'on est réduit à enrichir d'un nouveau terme la nomenclature déjà si variée de la science médicale. Va donc pour la *fièvre bleue*; voilà le nom trouvé, c'est l'essentiel, le remède viendra plus tard.

En attendant, les passagers non malades du *Minnesota* ont été autorisés à descendre à terre, et ont été débarqués au Castle-Garden.

— C'est l'*International* qui nous donnera le mot de la fin:

Un marchand de la Cité annonce dans les journaux qu'il a besoin d'un commis honnête « pour rester confiné dans son bureau de treize à quatorze heures: s'adresser à, etc. »

Le lendemain, un impétrant se présente.

— Croyez-vous pouvoir rester enfermé si longtemps?

— Oh! oui, monsieur, répondit l'autre avec un sourire d'une ineffable candeur: j'ai été sept ans en prison!

Chronique Locale et de l'Ouest.

La fête de saint Martin, à Tours, sera célébrée le dimanche 17 novembre. M^{sr} Pie, évêque de Poitiers, officiera pontificalement. A la cérémonie, assisteront, outre M^{sr} l'archevêque de Tours, NN. SS. les évêques d'Angers, du Mans et de Cérème.

Nettoyage du fer-blanc. — Quand les ustensiles de fer-blanc sont noircis par la fumée, on leur rend leur brillant primitif en les frottant avec un linge imprégné d'une pâte liquide, composée de cendres de bois et d'huile ordinaire, par exemple, d'huile de lampe.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur a l'honneur de rappeler à ses administrés, que les possesseurs de chiens qui n'ont fait aucune déclaration, sont tenus, sous peine de payer la triple taxe, de déclarer leurs chiens à la Mai-

rie, bureau des contributions, avant le 15 janvier prochain.

Hôtel de la Mairie de Saumur, le 6 octobre 1867.

Le Maire, CHEDEAU, adjoint.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 12 octobre au 8 novembre.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOVIFS.			VACHES.			VEAUX.			MOUTONS		
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	maigres et médiocres.
BOUCHERS.													
MM.													
1	Remare (1).	1	2	1	»	3	5	8	47	1	7	76	25
2	Tessier.	»	5	»	»	6	»	10	31	»	11	66	»
3	Touchet.	»	8	5	»	6	»	2	22	»	4	33	1
4	Groleau.	»	»	»	»	»	»	»	6	»	»	»	1
5	Corbineau.	1	5	1	»	6	»	8	39	2	16	75	2
6	Séchet.	»	4	»	»	3	»	7	18	»	17	25	»
7	Prouteau.	»	»	»	»	5	»	5	11	»	12	28	»
8	Chalot.	»	»	»	»	7	»	4	18	»	13	45	»
9	Pallu.	»	1	2	»	5	1	1	25	1	3	38	10
—													
CHARCUTIERS.													
MM.													
1	Millerand.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8	16	»
2	Baudoin.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	3	»
3	Baudoin-R.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	9	»
4	Vilgrain.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9	»
5	Sanson.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	9	»
6	Séve.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	8	»
7	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8	21	»
8	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	4	»
9	Marais.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	7	»
10	Rousse.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	6	»
11	Raineau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	5	»
12	Pavis.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	2	»
13	Lanier.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	6	»

(1) Un bœuf reconnu insalubre (conduit à l'usine de M. Tiercelin).

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODÉT.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le *Moniteur*:

« Une dépêche de Rome annonce que le général de Potier est entré aujourd'hui à Viterbe avec une colonne mixte, et qu'il a été accueilli par des démonstrations sympathiques.

» Les troupes pontificales ont, d'autre part, réoccupé Frosinone, où elles ont été reçues de la même manière. Par les taxes qu'ils ont levées, par leurs excès de tout genre, les garibaldiens s'étaient rendus très-impopulaires. Des détachements ont commencé à reprendre possession de la vallée de l'Anio au-delà de Tivoli; on ne prévoit pas qu'ils rencontrent de résistance. »

Suivant le journal italien l'*Opinione*, le ministre des affaires étrangères d'Italie aurait adressé récemment aux agents diplomatiques du gouvernement italien une circulaire où se-

quie, elle veillerait de plus près; monsieur parti, la voilà tranquille.

— Je le veux bien, Maubert, mais si je ne suis plus là, Mlle Flavie pourra hésiter.

— Non, non, madame Flavie est comme sa mère, ce qu'elle veut aujourd'hui, elle le veut demain. D'ailleurs, il y aura fête au bois, tout le monde y sera, excepté Mme la baronne... Elle a beaucoup de bonté pour nous! Que monsieur se trouve au bois, c'est tout ce qu'il faut.

— Bien, j'y serai.

— Monsieur a de la mémoire? A huit heures précises. — Maubert est bien le serviteur de monsieur.

Là-dessus, il tourna les talons, suivit, comme il avait fait en venant, l'ombre projetée par le château, et disparut à l'angle du bâtiment.

De son côté, le pied léger, l'espoir au cœur, Ludovic rentra dans le salon.

Pendant son absence, M. de Fogy, las de sautiller, s'était assis près d'une table, sur laquelle des livres à riche reliure parlaient aux yeux et promettaient de magnifiques images. Le chevalier n'était point fanatique des livres, tant s'en faut; mais, par passe-temps, il ouvrit un volume, puis un autre, enfin sa main tomba sur un album.

« Ah! ah! s'écria-t-il après avoir tourné deux ou trois feuillets, à qui sont dus ces chefs-d'œuvre? »

— Vous êtes bien aimable, monsieur le chevalier, dit Flavie, d'appeler cela des chefs-d'œuvre; ce sont, pour la plupart, de pauvres dessins de votre humble servante.

— Très-humble!... trop humble, divine Flavie, en vérité c'est délicieux. Ainsi, voilà un moulin, une chute d'eau, un coq qui chante sur un toit de chaume... Mon Dieu, où prenez-vous de pareilles inspirations? — Allons, Adrien, toi qui es maître ès-arts, viens voir ça. »

Adrien obéit avec empressement, sir Burfrey le suivit, M. le Burcier lui-même se rapprocha de la table.

« Et cette chasse, continua le chevalier, hein! comme c'est touché! chevaux, chiens et chasseurs s'en donnent-ils tous! quels coups de jarret! et le pauvre diable de cerf! holà! j'aperçois à l'horizon l'étang, l'étang fatal, — décidément Alfred de Dreux ne fait pas mieux.

— Ah! permettez, monsieur le chevalier, observa Flavie, qui dit trop...

— Comment! trop! je ne dis pas le quart précisément de la vérité vraie. Voyons, Adrien, sou-

tiens-moi; quel mauvais parent! tu ne penses pas comme moi?

— Si fait, mon oncle, les sujets sont bien choisis et le coup de crayon a de la vivacité, de l'assurance... Oh! mais voici qui est bien supérieur: un fleuve débordé; dans le lointain des maisons à moitié submergées, les eaux entraînant des troncs d'arbres, des débris informes, des meubles, des ustensiles de ménage, çà et là, des corps d'animaux noyés; puis, au premier plan, un berceau ballotté par les vagues, et cet homme penché sur la branche d'un saule à moitié déraciné: il essaie de saisir le berceau, l'enfant lui tend les bras, mais le courant emporte le berceau... Ah! le pauvre enfant!

« Permettez-moi, mademoiselle, de vous féliciter sincèrement: il y a ici du goût, du sentiment et un très-joli faire.

— Hélas! dit Flavie, je suis obligée de décliner un compliment qui revient de droit à Lisa, auteur du dessin que vous admirez.

— Au fond c'est assez lamentable, cette noyade, observa Mme d'Arsoix.

— Et touchant aussi, dit sir Burfrey. C'est à l'enfant que l'intérêt s'attache; sera-t-il sauvé? et, s'il est sauvé, sa naissance ne restera-t-elle pas incon-

nue? Qui ne comprend le malheur d'une naissance inconnue?

— Mieux vaut, en certains cas, reprit sèchement Mme d'Arsoix, le malheur d'une naissance inconnue que le malheur d'une naissance trop connue.

— Hum! je suis de l'avis de madame, dit M. le Burcier, il y a toujours des malheurs de toute espèce dans les inondations: on connaît les uns, on ne connaît pas les autres. »

Ludovic rentra au moment où son père faisait cette remarque profonde. Il s'approcha de la table et prit place à côté de ceux qui regardaient les dessins.

D'humeur trop instable pour aller jusqu'au bout des feuillets de l'album, M. de Fogy quitta la table, et courut entamer une conversation quelconque avec Mme d'Arsoix qui, véritablement à plaindre, ne pouvait tirer quatre paroles de la très-revêche dame Le Burcier.

(La suite au prochain numéro.)

rait exposée la situation actuelle de la question romaine.

Le contre-amiral Provano vient de recevoir le portefeuille de la marine, ce qui complète le cabinet italien; le sénateur Montezemolo a été nommé préfet de Naples.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Au milieu de cette avalanche de productions littéraires plus ou moins frivoles ou malsaines qui fond incessamment sur nous à l'époque actuelle, nous sommes heureux d'avoir à signaler aux familles deux publications de choix, que leur grand succès recommanderait de lui-même si nous ne nous faisons un devoir et un plaisir de les mentionner ici. Ces publications d'élite sont :

Le *Journal des Demoiselles*, qui compte trente-quatre années d'existence et a déjà formé toute une génération de femmes aimables, pieuses, économes, dévouées, modestes, instruites, élégantes sans luxe, et la joie et l'orgueil du foyer domestique.

Le *Journal des Petites Filles*, plus connu sous le nom de *la Poupée Modèle*, fondé il y a trois ans, avec un succès sans précédent, par l'Administration du *Journal des Demoiselles*.

La *Poupée Modèle*, véritable Encyclopédie enfantine, a pour but d'instruire les petites filles, à l'aide de jeux aussi neufs que piquants et

d'excellentes lectures, à tout ce qu'une femme bien élevée doit savoir : principes de ménage, d'économie, d'ordre, de savoir-vivre, de morale, de travaux d'aiguille; instruction, récréation, poésie, énigmes historiques, géographiques, scientifiques; problèmes amusants, modes de fillettes, etc. Rien ne manque pour faire de ce petit journal, dont chaque numéro est accompagné, en outre, d'une planche de patrons, broderie, crochet, etc., d'une gravure coloriée, de musique ou d'un ou plusieurs jouets en papeterie ou en cartonnage, le plus séduisant et le plus ingénieux de tous les journaux. Aussi se demande-t-on comment, pour un prix si minime, 6 francs à Paris, 7 francs 50 centimes pour les départements, l'Administration de la *Poupée Modèle* et du *Journal des Demoiselles* peut offrir à ses abonnées un si grand nombre d'œuvres variées et charmantes?

Car le *Journal des Demoiselles* accumule lui aussi dans ses diverses éditions surprises sur surprises, travaux sur travaux, sans parler encore du tact rare et du sentiment exquis de l'utile et du convenable qui préside au choix de son texte, si véritablement littéraire de forme et si délicatement moral de fond.

Aussi croyons-nous pouvoir affirmer que le *Journal des Demoiselles* et la *Poupée Modèle* tiendront longtemps encore la tête des publi-

cations de ce genre et prédire qu'un succès toujours croissant couronnera leurs heureux et consciencieux efforts. (Voir aux annonces.)

Sommaire de l'ILLUSTRATION, du 9 novembre.

Texte : Revue politique de la semaine. — Distribution des récompenses par la Société de protection des apprentis et des enfants des manufactures. — Courrier de Paris. — L'empereur d'Autriche à Paris (suite et fin). — La tante Perpétue, nouvelle humoristique, par M. Gustave Chadeuil. — Evénements d'Italie : correspondances. — Théâtres. — Gazette du Palais. — Contes imités de l'allemand : Des oignons pour de l'ail; Un nom inscrit au ciel par les anges; le Juif de verre. — Exposition universelle de 1867 : les prix de l'Exposition agricole. — Les Derniers Montagnards : Bourbotte et Soubrany. — La Photographie à l'Exposition universelle.

Gravures : Distribution des récompenses par la Société de protection des apprentis et des enfants des manufactures. — Episodes du voyage de S. M. l'empereur d'Autriche (3 grav.) — Evénements d'Italie (4 gravures). — Exposition universelle de 1867 : Grand Prix d'honneur pour l'agriculture. — Les médailles de prix pour l'agriculture (4 gravures). — Toulon : campement de troupes destinées à l'expédition de Rome. — Rébus.

Marché de Saumur du 9 novembre.

Froment (l'h. 77 k.)	30 45	Paille de ratelier	35 45
2 ^e qualité (74 k.)	29 25	(hors barrière)	—
Seigle	17 50	Paille de litière, id.	—
Orge	14 75	Foin	56 85
Avoine (entrée)	14	Luzerne (les 750 k)	54
Fèves	16	Graine de lin (70 k)	29
Pois blancs	28	— de détreffe (% k)	115
— rouges	23	— de luzerne.	95
Cire jaune (50 kil.)	220	— de colza 65 k	25
Huile de noix 50 k.	70	— de chenevis	29
— de chenevis	45	Amandes cassées	—
— de lin	53	(les 100 k.)	—

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur, 1866.	1 ^{re} qualité	70 à 80
Id.	2 ^e id.	50 à 60
Ord. n. envir. de Saumur 1866,	1 ^{re} id.	42 à 48
Id.	2 ^e id.	» à »
Saint-Léger et environs 1866,	1 ^{re} id.	42 à 48
Id.	2 ^e id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1866,	1 ^{re} id.	40 à 42
Id.	2 ^e id.	» à »
La Vienne, 1866.	—	28 à 32

ROUGES (3).

Souzay et environs 1866.	—	60 à 68
Champigny, 1866.	1 ^{re} qualité	70 à 80
Id.	2 ^e id.	» à »
Varrains, 1866.	—	» à »
Varrains, 1866	—	60 à 68
Bourgueil, 1866	1 ^{re} qualité	60 à 70
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigny 1866.	—	60 à 65
Chinon, 1866.	1 ^{re} id.	60 à 65
Id.	2 ^e id.	» à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 50 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant

JOURNAL DES DEMOISELLES (35^e Année)

Le JOURNAL DES DEMOISELLES paraît le 1^{er} de chaque mois, par livraison de 32 pages, avec Planches de Patrons : Robes, Manteaux, Lingerie, Broderies, Tapisseries, Cartonnages. — 18 Gravures de Modes. — Gravures artistiques. — Fac-simile d'Aquarelles. — Musique, et cætera.

Paris : 10 francs. — Départements : 12 francs.

TROIS ÉDITIONS BI-MENSUELLES

Paraissant en deux fois, le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

La *Violette*, avec un grand Patron imprimé recto et verso.

Paris : 15 francs. — Départements : 18 francs.

La *Bleue*, avec 30 Gravures — total 42 par an — et 8 pages de Modes par mois.

Paris : 16 francs. — Départements : 18 francs.

La *Verte*, avec les Patrons et les Suppléments de Modes, des deux autres Éditions.

Paris : 20 francs. — Départements : 24 francs.

Les Abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 1^{er} janvier.

On s'abonne à l'un ou à l'autre des deux journaux en envoyant un mandat de poste ou une valeur timbrée, à vue, sur Paris, à l'ordre du Directeur du Journal.

Toute Personne des Départements qui en fera la demande par lettre affranchie recevra FRANCO un Numéro Specimen de l'un des deux Journaux.

A Paris, 1, Boulevard des Italiens, même Administration que LE PETIT COURRIER DES DAMES, Journal des Modes (45^e année).

LA POUPEE MODÈLE

Journal des Petites Filles

QUATRIÈME ANNÉE.

La POUPEE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois, en une livraison de 24 pages de texte, — contenant de petits Contes moraux, — Conseils aux petites Filles, — Gravures de Modes d'Enfants et de Poupées, — Travaux d'aiguille et de tapisseries faciles à exécuter, etc. — Images coloriées, Surprises, Feuilles à découper, etc. — Cartonnages, — Joujoux, — Théâtre, — Musique, etc.

Paris : 6 francs. — Départements : 7 francs 50 cent.

La collection entière des trois 1^{re} années forme trois beaux volumes in-8°. — Même prix que l'abonnement. — Les abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du mois de novembre.

M. COULBAULT, ayant cessé ses fonctions d'avoué à Saumur et voulant retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi. (479)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DU VARRY.

Les créanciers de la faillite du sieur Varray, marchand, demeurant à Montreuil-Bellay, sont invités à se trouver, le vendredi 15 novembre courant, à neuf heures et demie du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés, tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination d'un syndic.

Le Greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (568)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE GOISNAULT.

Les créanciers de la faillite du sieur Goisnault, marchand à Saint-Hilaire-du-Bois, sont invités à se présenter, le samedi 16 novembre courant, à midi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de ladite faillite, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (569)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE MOTHÉ-GOISNAULT.

Les créanciers de la faillite du sieur Mothé-Goisnault, marchand,

demeurant à Saint-Hilaire-du-Bois, sont invités à se présenter, le samedi 16 novembre courant, à midi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de ladite faillite, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (570)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire, à Saumur, place de la Bilinge.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

LA FERME

DE LA MAZIÈRE

Située commune de Villebernier, contenant environ 11 hectares 18 ares. S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (555)

HISTOIRES DU VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

Saumur P. GODET, imprimeur.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 9 NOVEMBRE.			BOURSE DU 11 NOVEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862	68 20	»	25	68	»	»
4 1/2 pour cent 1852	98	»	25	98	»	»
Obligations du Trésor	467 50	»	1 25	467 50	»	»
Banque de France	3295	»	5	3300	»	5
Crédit Foncier (estamp.)	1327 50	2 50	»	1320	»	7 50
Crédit Foncier colonial	515	15	»	515	»	»
Crédit Agricole	602 50	»	»	602 50	»	»
Crédit industriel	615	»	5	625	10	»
Crédit Mobilier (estamp.)	137	»	5	143 75	6 25	»
Comptoir d'esc. de Paris	645	»	5	635	»	10
Orléans (estampillé)	857 50	»	2 50	855	»	2 50
Orléans, nouveau	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes)	1142 50	2 50	»	1141 25	»	1 25
Est	527 50	1 25	»	527 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	862 50	»	2 50	857 50	»	5
Lyon nouveau	»	»	»	»	»	»
Midi	592 50	»	5	596 25	3 75	»
Ouest	543 75	1 25	»	546 25	»	»
C ^e Parisienne du Gaz	1442 50	2 50	»	1430	»	12 50
Canal de Suez	275	»	10	267 50	»	7 50
Transatlantiques	303 75	»	1 25	302 50	»	1 25
Emprunt italien 5 0/0	45 40	»	30	46	»	60
Autrichiens	487 50	1 25	»	486 25	»	1 25
Sud-Autrich.-Lombards	340	»	5	342 50	2 50	»
Victor-Emmanuel	43	»	2	39	»	4
Romains	46	»	»	44	»	2
Crédit Mobilier Espagnol	160	»	»	157 50	»	2 50
Saragosse	84	»	1	82	»	2
Séville-Xérès-Séville	21	1	»	20	»	1
Nord-Espagne	50	»	3	55	5	»
Compagnie immobilière	80	»	3 75	77 50	»	2 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord	319	»	»	320	»	»
Orléans	313 75	»	»	314 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	325	»	»	327 50	»	»
Ouest	311 50	»	»	311 75	»	»
Midi	311	»	»	311	»	»
Est	316	»	»	316	»	»

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.